



Déclaration liminaire CSAL du 23 janvier 2024

Monsieur le Président,

I La section CGT du Jura revient ici dans un premier temps sur l'allocution du Président de la République du 16 janvier, qui concernait en partie le service public et les fonctionnaires :

1° En prétendant avoir réimplanté des trésoreries sur le terrain, alors que le NRP a vu la suppression de plus de 1500 trésoreries mixtes, alors que le réseau étatique des finance publiques a été remplacé par les établissements ou maisons France services : des points d'accueil multi-services publics à bas coût, incapables de répondre pleinement aux demandes et aux besoins des usagers et à la charge partiellement des collectivités.

Il y a réellement tromperie : **La vérité, c'est que le président et ses gouvernements ont organisé le désengagement de l'État en matière de services publics de proximité**

2° Concernant la prime au mérite, nous ne savons que trop ce qui se cache autour de la prétendue méritocratie : des parties de salaires aléatoires, des rémunérations discriminatoires, contraires au principe d'égalité et source d'iniquité dans le service rendu aux usagers.

Le plus scandaleux, c'est de laisser croire que cela sera fait avec des abondements budgétaires : **la prime au mérite, ce n'est pas plus d'argent, mais une autre répartition : autrement dit des gagnants et des perdants, avec un arbitraire certain.**

Tous ces éléments sont déplorables, la suppression du ministère de la fonction publique n'étant qu'une énième illustration d'un pouvoir méprisant et humiliant.

Fort heureusement les collègues continuent envers et contre ces politiques mortifères, à servir au mieux les intérêts du peuple et de l'État.

II Concernant les suppressions de postes qui sont à l'ordre du jour :

1) Concernant les suppressions

Dans le Jura, ce sont encore 3 suppressions nettes qui vont briser les services et les collègues.

Ce sont 7 suppressions brutes qui sont annoncées, comme toujours les services qui les subiront seront lourdement impactés.

Parmi ces suppressions, signalons le SGC de Poligny, qui le premier a mis en place une journées de cohésion en 2023 : « Ce fut un excellent moment de partage » était-il indiqué dans la Pravda Ulysse.

Excellent remerciement de voir dès l'année suivante une suppression de poste sur ce service, et quelle meilleure illustration de l'aléa qui nous touche tous : **même en étant exemplaire dans la communication de la cohésion, les services sont éparpillés façon puzzle.**

2) Concernant la lutte contre la Fraude

C'est la première fois que nous avons une création de poste non ciblée. L'an dernier, cette même création de poste était bien fléchée BCR. Cette création fut reportée, et à présent le fléchage n'est plus clair.

La suppression des CAP de mutation n'implique pas la suppression du TAGERFIP.

Pouvez-vous ici dire quel service du PID va être renforcé, ou encore une fois l'opacité et l'incertitude vont-ils régner sur le contrôle fiscal?

3) Enfin concernant les gains fléchés

Comment comprendre que la fiscalité professionnelle concentre encore 2,8 suppressions alors qu'elle absorbe de nouvelles taxes venues des douanes ?

A la DFGIP, on a un peu le sentiment d'être pris pour des pigeons de bonneteau : le poste n'est plus aux douanes où il est supprimé pour cause de transfert, il n'est pas non plus au SIE qui subit des suppressions. Seul le travail subsiste.

La même opération est constatée pour le SDIF qui se voit retiré un poste sur les deux transférés de la DDT pour la gestion de la taxe d'urbanisme. Le SDIF n'a-t-il pas eu à faire face au marasme qu'est GMBI ? Le voilà également remercié.

Dans le Jura comme partout, ces suppressions de poste sont mal vécues, elles entraînent du mal-être, des angoisses et de l'incertitude.

Nul doute qu'au delà de la CGT, c'est ce que les agents sauront dire dans le cadre de l'observatoire interne 2024 intitulé "Allez, on se dit tout".

D'ailleurs, au sujet de cet observatoire interne, pour la première année, le département n'est pas indiqué. Serait-ce la réponse de la DGFIP aux mauvais résultats de certains départements dont la nôtre l'an dernier ?

Monsieur le Président cela fait des années qu'on vous dit sincèrement tout, comme représentants du personnel, et que les agents le font dès lors qu'ils sont protégés par l'anonymat d'une consultation nationale.

Mais avez-vous encore le moyen d'apporter des réponses, au-delà de la communication, à leurs souffrances, que vous comprenez sans doute?